

Après la fête, l'environnement

Claude G. Genest

Volume 33, numéro 90, 1989

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/022055ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/022055ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Genest, C. G. (1989). Après la fête, l'environnement. *Cahiers de géographie du Québec*, 33(90), 387–393. <https://doi.org/10.7202/022055ar>

APRÈS LA FÊTE, L'ENVIRONNEMENT ¹

par

Claude G. GENEST

*Section de géographie, Université du Québec à Trois-Rivières,
C.P. 500, Trois-Rivières (Québec), G9A 5H7*

Les moins de 40 ans font actuellement partie de cette génération qui est passée après la récolte ou, si vous voulez, celle qui est arrivée après la fête. Cette fête reste une période historique pendant laquelle les ressources ont été pillées et récoltées abusivement. Une période qui a vu des gens s'enrichir de façon faramineuse en faisant peu d'efforts. Aujourd'hui nous sommes de cette génération qui doit faire le ménage après la fête sans en avoir vraiment profité.

ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES

À cette époque, le terme *environnement* n'existait pas. On ne parlait que de *ressources naturelles* et on entendait par là l'acquisition de revenus importants par ce biais (Cutter *et al*, 1985). Depuis que se sont étalés les cadavres de ce pillage, nous parlons maintenant de l'environnement comme étant une beauté disparue. Économiquement, il n'est plus tellement possible de s'enrichir facilement avec ce qui reste des miettes des ressources rapidement extractibles des décennies précédentes. L'environnement est devenu quelque chose de rebutant car on l'associe à la déchéance: pollution, parterre de coupes, etc. (Ramade, 1987). Comment, pour notre génération, tirer profit de l'environnement lorsque la fête est finie et qu'il faut nettoyer l'hécatombe ?

La mission qui nous incombe est celle de la raison, celle de l'éducation, en définitive celle de la conservation sous peine de mort, quel choix! Les folies sont finies... les fortunes aussi, il faut maintenant payer pour les pots cassés. La récolte avait été bonne, la génération d'après-guerre en est le fruit, élevée dans l'abondance relative des « richesses naturelles », il lui faut depuis se serrer la ceinture et surtout dire à ses enfants: « ne faites pas comme vos grands-parents! » Ne sommes-nous pas surpris d'entendre dire par notre enfant: « il ne faut pas se baigner dans la rivière, c'est pollué » alors qu'au même âge, un plan d'eau nous inspirait le contraire. Si l'on considère l'environnement au même titre que l'écrin d'un bijou, et si l'on considère la vie comme un diamant précieux, il ne fait nul doute que cet écrin est en bien mauvais état et présente une menace pour la vie. Ce n'est plus un secret pour personne. C'est pour cette raison que les problèmes de l'environnement en milieu municipal ont été relevés et catalogués par la Société de géographie. Les municipalités présentant des problèmes analogues ont été regroupées afin de mieux s'associer dans cette lutte de survie (Genest *et al*, 1988; Genest, 1989).

LE MILIEU MUNICIPALISÉ

L'homme est à la source de la dégradation de l'environnement. C'est pourquoi le milieu municipalisé, siège des communautés organisées, doit être étudié en premier lieu. En effet, une foule de problèmes s'y accumulent sans qu'on puisse y trouver une solution au niveau des autorités locales (Goudie, 1988). Les pluies acides ou encore les divers rejets dans les cours d'eau montrent bien que les communautés n'ont pas les moyens financiers de nettoyer leur propre pollution.

Il ressort nettement de notre étude qu'une forte communauté a plus de difficulté à s'offrir un environnement sain qu'une plus petite. En fait, plus il y a de gens regroupés, plus il y a de pollution et plus il faut traiter les ressources environnementales avant de les offrir aux concitoyens. Vivre en communauté coûte cher à l'individu car il faut traiter avant de consommer. De plus la concentration humaine produit une concentration des évacuations (eau usée, déchets solides) difficilement assimilables par la dilution dans la nature de plus en plus saturée. Est-ce à dire que les cultivateurs isolés des campagnes d'autrefois profitaient d'une meilleure qualité de l'environnement qu'aujourd'hui ? Il est fort possible que ce soit le cas. À la mauvaise qualité de l'environnement urbain, s'ajoute une moindre qualité de vie (taux de criminalité élevé, etc.) dans les grandes agglomérations humaines.

« Small is beautiful » disent certains, peut-être est-ce encore possible ! Car, comment expliquer l'épuisement des terres pour produire davantage, alors que l'on jette des quantités étonnantes de nourriture pour maintenir les prix ?

Dans cette société de consommation à laquelle on nous a habitué après la guerre, il est difficile d'acheter plus qu'on ne possède déjà : un réfrigérateur, une laveuse et une sècheuse, une télévision, des téléphones, deux automobiles, un vidéo, et la liste peut continuer. Doit-on acheter en double sous prétexte de soutenir les travailleurs des usines ? Notre vie se résume-t-elle à acheter ? Même cela est devenu difficile en raison de l'augmentation du coût de la vie. Plusieurs institutions sont forcées de réduire leur personnel et les salaires. Où est le mirage de la « civilisation des loisirs » dans l'actuelle période marquée par le chômage ? À trop avoir usé et abusé des « richesses naturelles », elles sont devenues des « pauvretés naturelles ». La période actuelle est difficile pour l'environnement car il y a tant à restaurer dans un contexte où les coffres des gouvernements sont vides alors que les citoyens sensibles à la qualité de leur environnement s'interrogent sur l'inconséquence des générations précédentes. De plus en plus d'études s'orientent vers l'évaluation des problèmes environnementaux et s'intéressent aux données économiques relatives à la mesure des incommensurables (Cutter *et al*, 1985). Le simple projet d'arnachement de rivières dans le Nord du Québec, pour en expédier de l'eau potable aux États-Unis, a soulevé un tollé chez les citoyens. En fait, tant et aussi longtemps que nos dirigeants, qui sont censés être des modèles pour la nation, penseront en billets verts plutôt qu'en espaces verts, notre qualité de vie sera menacée, car les conséquences de ces gestes se répercutent dans le quotidien de chacun, dans sa façon d'agir.

LE TERRITOIRE NON MUNICIPALISÉ

En 1860, l'État québécois vantait dans les journaux américains les beautés de son paysage, la chasse et la pêche, et ce dans le but d'attirer des investisseurs et ainsi créer des emplois pour les jeunes. Ils sont venus, leurs enfants ont continué à exploiter les ressources, ils en ont récolté les fruits, mais ne nous ont laissé que de la fardoche.

En mai 1986 lors du *Troisième Congrès international d'écologie et de la qualité de l'environnement*, où je présidais la 16^e session de l'écologie du paysage, je fus le seul à traiter de la forêt, le sujet avait été oublié. Lorsque j'ai exposé le cas de la forêt de la Mauricie et montré des diapositives illustrant l'ardeur à la détruire, les spécialistes mondiaux ont été étonnés, ils pensaient que nous avions un sens développé de la conservation de la nature. Ce n'est que l'année suivante (1987) que le Québec commençait son programme de reboisement.

DEVENIR

C'est pourquoi la Société de géographie de la Mauricie, en collaboration avec le gouvernement canadien, a décidé de dresser un premier répertoire des problèmes environnementaux dans la région 04, dans l'espoir d'amener les gens à faire front dans la lutte contre la dégradation et aussi pour conscientiser la population à l'état de son environnement (Genest *et al*, 1988). Il reste à faire une étude équivalente du territoire non municipalisé. En tant que géographe il reste à analyser en profondeur les données recueillies dans ce répertoire et à les cartographier afin de produire un atlas environnemental qui contribuera à cerner les secteurs sensibles de notre région. C'est un projet à venir, ce sera un outil de gestion.

RECOMMANDATIONS

Les points suivants nous semblent essentiels pour une restauration et une meilleure conservation des ressources environnementales de la région Mauricie—Bois-Francs et de l'ensemble du Québec.

La santé et l'environnement

Le géographe, de par sa formation, est habilité à faire des cartes et détecter des secteurs sensibles. Notre Société de géographie vient d'en identifier plusieurs dans la région 04. En effet, parmi ses 174 municipalités, 59 sont dans un état critique. Il ne faut pas se le cacher, les médecins nous ont confié que les personnes habitant les secteurs voisinant les vieilles usines d'aluminium présentaient des taux élevés de calculs rénaux et de cancers de vessie (comme les bélugas). Les dermatologues sont surpris du taux élevé de maladies de peau en Mauricie alors que les pédiatres relèvent des taux anormalement élevés d'otites chez les nourrissons vivant en banlieue. La santé des citoyens de la Mauricie—Bois-Francs présente les caractéristiques suivantes : de hauts taux d'hospitalisation chez les enfants de 0 à 14 ans, particulièrement pour les maladies de l'appareil respiratoire et de l'appareil circulatoire, et de hauts taux d'hospitalisation pour complications de la grossesse, de l'accouchement et des suites des couches, chez les femmes de 25 à 44 ans (Anonyme, 1981). Ces données compilées par les départements régionaux de santé communautaire tendent à faire ressortir que la perturbation de l'environnement par l'homme provoque des problèmes de santé. Cette question doit donc être étudiée de près et avec sérieux.

Aussi, il faudrait débloquer des fonds pour étudier la géographie de la santé et faire appliquer la loi concernant les émanations des usines : fumées toxiques, rejets liquides et solides.

Éducation

L'éducation et l'instruction en matière d'environnement restent à faire. À cet égard, notre Société vient de mettre sur pied un vidéo de 49 minutes sur l'environnement de la région 04. Il faut faire de la promotion sur papier et sur écran télévisé. L'environnement québécois a changé, il faut aussi changer la mentalité du Québécois. Nous ne vivons plus dans une ère d'abondance et de gaspillage, mais à une époque de restauration et de conservation. On paie pour des messages : « L'amour ça se protège! »... et pourquoi pas pour l'environnement ? Et si les Québécois ne comprennent que par le bâton, alors accroissons les amendes pour les infractions.

Au plan des municipalités

Les Québécois sont des gens inventifs, des *patenteux* et des imaginatifs. Ils sont maintenant instruits mais une grande partie de la jeunesse est sans emploi. Plutôt que de développer d'hypothétiques centrales électriques dans le Nord alors que le Sud se meurt de la dégradation et de la pollution, attaquons-nous à résoudre ce problème. La simple restauration des ressources environnementales et leur maintien devraient créer autant d'emplois sinon plus que la production d'électricité. Il y a des usines de filtration d'eau à bâtir, des usines de traitement secondaire et primaire à construire, des rivières à nettoyer. Par exemple, combien coûterait le nettoyage du Saint-Maurice sur le lit duquel repose une couche de six à dix mètres d'écorces ? Qu'en coûterait-il de dévier cette rivière pour nettoyer le lit ? Où emmagasinerions-nous ces débris ? N'est-ce pas là le coût à payer pour les « économies » de transport réalisées par les compagnies de bois ? Ce sont les citoyens qui restent aux prises avec le problème. La simple mise en ordre de notre région emploiera les jeunes gens compétents, diminuera les coûts de santé et éliminera les engorgements des hôpitaux.

Le chantage industriel

Pendant combien d'années encore allons-nous entendre les ténors de l'industrie nous chanter, bémol à l'appui, que l'installation de filtres et de bassins épurateurs va coûter tellement cher à leurs entreprises que celles-ci ne seront plus compétitives sur le marché et qu'en définitive elles devront fermer leurs portes ? Que de litanies éculées, usées par la peur et placées en guise de menaces sur la tête de tous !

Nous savons tous qu'il est important pour une société d'avoir des usines pour transformer des produits. C'est la base de notre économie. Cependant nous savons aussi que les marchés internationaux ne seront pas aussi scrupuleux que nous, si nous mettons des filtres à nos usines. C'est pourquoi, en guise de solution, il faut que la société québécoise, par le biais de son gouvernement, défraye le coût de ces filtres. Un strict contrôle des sommes dépensées sera nécessaire. Il serait indécent, une fois encore, que cet argent serve à l'achat des luxueuses automobiles des patrons.

Agriculture

Dans la région 04, il s'agit d'accroître le nombre de fosses à purin, à défaut d'encourager les agriculteurs à se diversifier, ce qui serait mieux. On doit encourager

une réduction de l'usage des engrais chimiques : produire tant pour gaspiller autant, c'est ridicule. On réduirait peut-être ainsi l'endettement chronique des jeunes agriculteurs. Dans les secteurs de la MRC de Drummond, il faut favoriser les techniques de brise-vent contre l'érosion éolienne qui, malheureusement, est forte dans ce secteur. Le respect du zonage agricole et la protection des bonnes terres agricoles doivent être maintenus. Enfin, il convient de commencer, comme le suggérait Hamelin *et al* (1985), à urbaniser le Bouclier canadien plutôt que la plaine du Saint-Laurent. Nous croyons que l'avenir se prépare maintenant.

Rejets domestiques

Il est grand temps de déterminer les sites qui recevront les boues des fosses septiques. Ces boues sont jetées dans le Saint-Laurent et les rivières voisines, ce qui est néfaste pour l'environnement. De plus, il faut encourager le recyclage des déchets. Il y a trop de dépotoirs gigantesques et illégaux en Mauricie—Bois-Francs : celui de Saint-Étienne-des-Grès qui reçoit des déchets provenant de la rive sud et qui s'apprête même à en recevoir en provenance de Montréal. Quel sort connaîtra la région 04, tampon entre celles de Québec et de Montréal ? Une soupape touristique et de détente psychologique ou un déversoir de trop plein urbain ?

La forêt

Dans la forêt située au nord du secteur municipalisé, on produit en moyenne 93 mètres cubes de bois à l'hectare alors qu'en Suède les méthodes utilisées permettent de tripler ce volume. La forêt a bien changé, aussi il faudrait penser à changer également les méthodes de coupes sauvages actuellement pratiquées en raison de la mécanisation et de la rémunération à la pièce plutôt qu'à l'heure. Lorsque la forêt est prête à la coupe, un sous-étage s'est aussi développé. Il a souvent 20 ans d'âge. Or, avec les machines actuelles, cet étage est littéralement saccagé et arraché, si bien qu'il faut attendre 40 nouvelles années avant de revenir prélever les ressources. Si la coupe avait été plus délicate et attentionnée, il aurait été possible de récolter 20 ans plus tôt. En d'autres mots, à chaque coupe forestière nous en gaspillons une autre, nous coupons de 40 ans en 40 ans au lieu de le faire de 20 ans en 20 ans. Nous perdons donc, volontairement et par notre maladresse, la moitié de la ressource forestière. En Mauricie il se coupe du bois depuis 1820, soit 160 ans. La forêt a été coupée 4 fois alors qu'elle aurait pu l'être 8 fois. La moitié de cette ressource fut donc perdue.

Nous avons des idées simples à développer en collaboration avec le service de la recherche du ministère de l'Énergie et des Ressources (MER). Ainsi, par exemple, l'utilisation du ballon dirigeable pour l'exploitation forestière est à considérer. En effet, lors d'une visite sur un parterre de coupe dans l'État de Washington en 1976, j'ai eu l'agréable surprise de voir les bûcherons transporter les cèdres, les séquoias et les sapins Douglas grâce à des ballons téléguidés. Il est ainsi possible d'éviter que l'arbre tronçonné écrase le sous-bois dans sa chute et que la machine déchire le sol lors des manœuvres de traction.

Au Québec, les machineries qui nettoient les parterres de coupe avant la régénération arrachent tout sur leur passage. Il ne faut pas se surprendre si la forêt a du mal à se reproduire, à un point tel que le MER de Shawinigan est obligé, depuis 1970, de

concéder deux fois plus de territoire aux compagnies pour qu'elles coupent le même volume de bois.

Soutien

Nous souhaitons que les organismes gouvernementaux soutiennent les groupes populaires dans leurs actions de sensibilisation à l'environnement. Ceux-ci ont besoin de leur appui dans différents dossiers ainsi que de subventions pour des recherches ou des réalisations concrètes. Au Québec le mot « corvée » a un sens particulier : elle reste une action où tous, d'un commun accord, se mettent à l'ouvrage pour secourir un parent, un ami, ou un voisin. En ce moment, c'est notre environnement à tous qui est dans le besoin. Nous croyons qu'il est encore possible, à l'aube de 1990, d'organiser une corvée environnementale à l'échelle du Québec.

Remarque générale

Depuis quatre ans nous essayons de proposer des programmes de recherche concernant la dégradation de la forêt. Nous n'avons essuyé que des refus de la part de pairs ignorant le sujet, mais siégeant en de hauts lieux du savoir comme le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) ou le Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR).

Nous faisons aussi face à des chasses gardées ; honni soit qui étudie la forêt sans être ingénieur forestier, ou les problèmes de transport sans être ingénieur civil, par exemple. Et pourtant, un simple regard sur les performances professionnelles de ces corporations montre que les réussites sont loin d'être éclatantes. Actuellement tous les corps de métier auraient intérêt à travailler en collaboration plutôt qu'en compétition comme cela s'est presque toujours fait. Après tout, nous sommes tous des Québécois !

CONCLUSION

Toutes ces remarques et suggestions nous font penser qu'au Québec il faut être riche ou grandement inconséquent pour agir et gaspiller nos ressources de la sorte. Il nous semble que c'est dans la tête des gens que se trouve la « racine du mal ». Un travail d'éveil et d'éducation est vraiment nécessaire auprès de tous les intervenants.

L'une des plus grandes tragédies écologiques tant canadienne que québécoise est le caractère permissif de nos lois environnementales. Nos ministères, que ce soit Environnement Canada ou Environnement Québec, ont certes été constitués comme des chiens de garde, mais les lois sont appliquées d'une manière coussinée qui inquiète (Noël, 1989 ; Tison, 1989).

Le rôle du géographe dans les études environnementales est de premier plan. L'environnement ne se résume pas à des oiseaux et à des plantes, mais sous-entend un mode de vie réglé par des humains qui interfère avec d'autres modes de vies. Il reste à baliser le contour des relations et des interférences. Nous voulons simplement « que la vie continue ! ».

NOTE

¹ Ce texte exprime les réflexions de plusieurs membres de la Société de géographie de la Mauricie. Il fut présenté en consultation publique au Conseil de la conservation et de l'environnement du Québec le 22 novembre 1988 à Trois-Rivières.

SOURCES CITÉES

- ANONYME (1981) *La vie, la maladie, la mort dans la région 04*. Drummondville, Département de santé communautaire, Hôpital Sainte-Croix, 548 p.
- CUTTER, S. L., RENWICK, H. L. et RENWICK, W. H. (1985) *Exploitation, Conservation, Preservation. A Geographical Perspective on Natural Resource Use*. Totowa, Rowman & Allanheld Publishers, 448 p.
- HAMELIN, Louis-Edmond et al (1985) *Les chemins de l'Université*. Université du Québec à Trois-Rivières, 275 p.
- GENEST, C.G. (1989) A Geographical and Regional Approach to Environmental Problems. *Proceedings of the Fourth International Conference on Environmental Quality and Ecosystem Stability*, Jérusalem, The Bar-Ilan University Press, p. 322-329.
- GENEST, C. G., BEAUCHESNE, J., BRISSON, C. et GENEST, J. (1988) *Répertoire des problèmes environnementaux dans les municipalités de la région Mauricie—Bois-Francs*, Trois-Rivières, Société de géographie de la Mauricie inc., Éditeur, 216 p.
- GENEST, C. G., LESIEUR, J. et ROBITAILLE, P. (1988) *Les paysages naturels de la Mauricie—Bois-Francs*. Trois-Rivières, Société de géographie de la Mauricie inc. Producteur, Université du Québec à Trois-Rivières, Service de l'audio-visuel, Vidéo VHS de 49 minutes.
- GOUDIE, A. (1988) *The Human Impact on the Natural Environment*. Londres, Basil Blackwell, 338 p.
- JUNIUS, M. (1988) *Vers une stratégie de la conservation et du développement*. Québec, Gouvernement du Québec, Conseil de la conservation et de l'environnement, 90 p.
- NOËL, A. (1989) BPC à St-Basile : le commissaire Delage s'étonne de l'inaction de l'Environnement. *La Presse*, Montréal, mercredi 31 mai, p. A-3.
- RAMADE, F. (1987) *Les catastrophes écologiques*. Montréal, McGraw-Hill, 318 p.
- TISON, M. (1989) Les Cris du Québec dénoncent l'inaction d'Ottawa en matière d'environnement. *La Presse*, Montréal, mercredi 31 mai, p. B-4.

(Acceptation définitive en juin 1989)